

Un fait historique méconnu

10 000 SOLDATS RUSSES DÉPORTÉS EN ALGÉRIE

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7219 – MARDI 15 FÉVRIER 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Malversation et corruption

CHAKIB KHELIL CONDAMNÉ À 20 ANS DE PRISON PAR CONTUMACE

Page 3

GEL DES TAXES ET IMPÔTS PAR LE PRÉSIDENT

LA COTE DE POPULARITÉ DE TEBBOUNE EN HAUSSE



Le Président Tebboune a ordonné, avant-hier, lors du Conseil des ministres le gel jusqu'à nouvel ordre, de tous les impôts et les taxes, notamment les taxes contenues dans la Loi de finances 2022 sur certains produits alimentaires. Il a également ordonné la suppression de tous les impôts et taxes sur le e-commerce, les téléphones portables, les matériels informatiques. Une décision qui a été accueillie avec satisfaction par la majorité du peuple qui a manifesté son soutien au président de la République.
Page 3

EN PRÉVISION DU RAMADHAN

Mise en place des points de vente de viandes rouges

Page 2

BLIDA

Pénurie de sang au Centre de transfusion sanguine

Page 4

LE SYNDICAT UGTA PARLE D'UN SABOTAGE PLANIFIÉ

L'interminable gangstérisme d'un PDG d'une filiale de Sonatrach

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Un nouveau plan à partir du mois de Ramadhan

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il a ordonné la mise en place d'un nouveau plan de distribution de l'eau potable, à partir du prochain mois de Ramadhan, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Le Président Tebboune, a donné des instructions pour «mettre en place un nouveau plan de distribution de l'eau garantissant un approvisionnement régulier, à partir du mois sacré du Ramadhan et en prévision de la saison estivale», lit-on dans le communiqué.

Dans le même contexte, le président de la République, a ordonné de procéder à un examen, une évaluation et une définition du véritable volume de consommation quotidienne de l'eau potable, l'étude devant se faire durant un (1) mois au niveau des wilayas d'Alger, Oran et Constantine.

Cet examen vise à «revoir le plafond de production et de distribution, car le véritable chiffre indiciaire actuel est exagéré et atteint dans la capitale un million et 250 mille mètres cubes pour quatre millions de citoyens», selon la même source.

Concernant les projets des cinq stations de dessalement d'eau de mer, dont la réalisation avait été programmée lors des précédentes réunions du Conseil des ministres, le président de la République, a ordonné «d'œuvrer le plus rapidement possible pour fournir toutes les capacités foncières et les conditions appropriées», afin de les achever, ajoute la même source. **M. D.**

NAVIGATION AÉRIENNE

Une baisse de 40 % par rapport aux niveaux d'avant la pandémie

LE TRAFIC aérien a enregistré une baisse de 40% en Algérie comparativement à 2019 avant le début de la pandémie de Covid-19, a indiqué dimanche à Alger le directeur général de l'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA), Youcef Safir.

Auditionné par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée nationale populaire (APN), M. Safir a révélé que le recul de la navigation aérienne a entrainé la baisse de 50% en 2020 et 45% en 2021 du chiffre d'affaire de l'ENNA qui avoisinait 13,22 milliards DA en 2019, indique un communiqué de l'APN. Il a prévu une baisse de 40% du chiffre d'affaire en 2022 par rapport aux niveaux enregistrés avant la pandémie (2019).

M.Safir a présenté un exposé sur les activités de l'ENNA qui compte un effective s'élevant à 3300 employés à travers le territoire national et dispose de 36 tours de contrôle du trafic aérien répartis sur tous les aéroports domestiques et internationaux en service.

L'ENNA veille à assurer la sécurité des avions survolant l'espace aérien national et les suit et accompagne les vols de son point de départ jusqu'à leur atterrissage ou entrée dans le territoire national ou départ du territoire national.

Dans ce cadre, le responsable a précisé que la position de l'Algérie en tant que centre de transit international permet à 5.000 compagnies aériennes d'utiliser notre espace aérien, à raison de 260.000 mouvements annuels, soulignant à cette occasion l'importance «qualitative» des aéroports de Ghardaïa et de Tamanrasset, utilisés comme stations techniques «extrêmement importantes» pour les vols vers l'Afrique.

A cet effet, il a souligné que le centre de contrôle régional de la wilaya de Tamanrasset, conçu pour être similaire à celui de Cherarba (Alger), a connu un retard dans la réception en raison de la pandémie de Coronavirus, ajoutant que ce centre permettra la généralisation de la surveillance de l'espace aérien algérien par radar, indique le communiqué. **H. B.**

EN PRÉVISION DU RAMADHAN

Mise en place des points de vente de viandes rouges

Le président-directeur général de l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), filiale du groupe public agro-logistique (AGROLOG), Lamine Derradji, a annoncé la mise en place, à l'occasion du mois de ramadhan, de 150 points de vente sur tout le territoire du pays.



Comme chaque année à l'approche du mois de ramadhan, la question de la disponibilité des viandes et leurs prix se pose avec acuité. Pour cette année, le gouvernement a pris toutes les mesures pour s'assurer que le marché tout au long du mois sacré du ramadhan soit approvisionné en viandes rouges, et ce à des prix raisonnables, a rassuré Lamine Derraji, soulignant que le groupe public AGROLOG compte renforcer, à cet effet, son réseau commercial à travers le pays.

Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne 3 de la radio nationale, le P-DG de l'Algérienne des viandes a indiqué que son organisme, pour lutter contre la spéculation, propose aux éleveurs des conventions triangulaires avec l'OAIC, ce qui permet de leur assurer un approvisionnement en orge subventionné. «En contrepartie, les éleveurs destinent la totalité de leur production à l'ALVIAR qui s'assure, à travers son réseau commercial, que la viande soit vendue au consommateur final à un prix plus accessible, conformément à la subvention accordée par l'Etat», a-t-il expliqué.

«L'aliment composé d'orge subventionné proposé par l'OAIC est cédé aux éleveurs à 2 600 DA le quintal contre 5 000 à 6000 DA le quintal sur le marché informel l'hiver», a encore noté Lamine Derradji, qui a tenu à préciser que «ce nouveau dispositif de convention triangulaire a déjà attiré quelque 200 éleveurs adhérents, ce qui représente un cheptel de plus de 20 000 têtes». Selon Lamine Derradji, «le marché est perturbé par les éleveurs saisonniers qui ne disposent pas d'un cheptel permanent. Ils achètent des têtes à l'approche des périodes de forte demande telles que le ramadhan et l'Aïd». «Cette convention triangulaire entre l'Algérienne des viandes, la Fédération des éleveurs et l'OAIC permet également un meilleur recensement des éleveurs et participe à la lutte contre le secteur informel dans la filière et contre la flambée des prix des viandes», a-t-il soutenu.

Evoquant la flambée des prix des viandes rouges, le responsable l'a attribuée principalement à la sécheresse enregistrée, laquelle a fortement réduit les espaces de pâturage et les zones de parcours. «Le manque d'aliment menace le cheptel», alertent les éleveurs. «Pour y remédier, le gouvernement a décidé d'augmenter la ration d'aliment subventionné de 300 g à 600 g par brebis pour les deux mois à venir », a-t-il ajouté. Lamine Derraji a également fait savoir que le ministère de l'Agriculture œuvre, de plus en plus, à la protection du cheptel et des races endémiques de l'Algérie. Ainsi, le département a décidé d'interdire l'abattage des femelles. **Lynda Louifi**

MÉDÉA

Un programme d'approvisionnement pour le mois sacré

PARMI les interrogations que le citoyen se pose celles relatives aux mesures que vont prendre les pouvoirs publics à même de permettre d'assurer un approvisionnement régulier du marché pendant le mois sacré et d'amortir l'effet de la hausse des prix. En effet, le citoyen ne sait plus sur quel pied danser en cette conjoncture économique, marquée par la spirale inflationniste qui rogne chaque jour un peu plus les porte-monnaie et qui risque de s'accentuer encore plus durant le mois de ramadhan.

Afin de ne pas être pris de court, les services de la direction préparent un programme d'approvisionnement afin d'éviter tout dysfonctionnement du marché en produits divers et essentiels aux ménages durant le mois sacré. Dans ce cadre, «plusieurs dispositions ont été prises à l'effet de garantir un approvisionnement régulier des marchés en produits alimentaires de large consommation, notamment les produits laitiers, l'huile, les semoules, les pâtes, les fruits et légumes, etc.», a indiqué Rachid Hamadi, directeur du commerce de la wilaya de Médéa, outre les marchés de solidarité qui seront ouverts dans les grands centres urbains.

Ayant une expérience dans le domaine relatif à l'organisation des marchés Errahma, ils devront répondre à certaines conditions, notamment la sécurité de l'endroit ainsi que la disponibilité de l'eau courante et de l'électricité.

Aussi, a ajouté le même responsable, la conjugaison des efforts nécessitera une étroite collaboration entre les institutions publiques, dont les communes et la daïras concernées, les unions professionnelles, l'Union générale des commerçants et artisans, l'Association de la protection des consommateurs.

«Le souci des autorités est de permettre de mettre à disposition des ménages des produits à des prix réduits par rapport aux prix pratiqués sur les marchés libres, même s'il n'est pas évident d'agir sur les prix des viandes, lesquels risquent de connaître des augmentations la veille du mois sacré des suites de la hausse de l'aliment de bétail, alors que la solution mise en place a consisté à organiser la vente directe de l'orge aux éleveurs par la Coopérative des céréales et légumes secs de Berrouaghia», a expliqué le directeur du commerce.

Car, comme chacun sait, la pomme de terre entre dans la plupart des menus des ménages et, par conséquent, elle va se faire désirer et son prix risque de connaître une augmentation sachant que, d'ores et déjà, le kilo de ce tubercule est passé de 70 DA à plus de 110 DA, et ce en l'espace de deux semaines.

Afin de parer à toute hausse inconsidérée du prix de la pomme de terre, les responsables du secteur de l'agriculture ont déjà constitué des stocks de cette matière en prévision du mois sacré en faisant actionner le mécanisme de stockage par le biais du Syrpalac (système de régulation des produits agricoles de large consommation), même si le directeur du commerce a susurré que son prix enregistrerait une baisse dans les tout prochains jours.

Concernant les autres produits, en vue de la stabilisation du marché et dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, des mesures coercitives seront prises à l'encontre des contrevenants parmi les spéculateurs et les commerçants qui refuseraient de mettre à la vente les produits subventionnés, notamment l'huile, le sucre, la farine, le pain, la semoule, le lait, le gaz butane, le ciment, dont les marges bénéficiaires sont fixées par la réglementation et peuvent exposer leurs auteurs à une fermeture administrative de leurs commerces.

Nabil B.

GEL DES TAXES ET IMPÔTS PAR LE PRÉSIDENT

La cote de popularité de Tebboune en hausse

Le Président Tebboune a ordonné, avant-hier, lors du Conseil des ministres le gel jusqu'à nouvel ordre, de tous les impôts et les taxes, notamment les taxes contenues dans la Loi de finances 2022 sur certains produits alimentaires.

Il a également ordonné la suppression de tous les impôts et taxes sur le e-commerce, les téléphones portables, les matériels informatiques. Une décision qui a été accueillie avec satisfaction par la majorité du peuple qui a manifesté son soutien au président de la République.

Ces taxes avaient suscité une vive polémique sur les réseaux sociaux notamment de la part des citoyens qui estimaient que une taxe de 133% sur les portables et les produits électroniques était ruineuse pour tous les foyers algériens qui achètent quatre portables en moyenne par famille en plus des accessoires périssables. Le chef de l'État a instruit le gouvernement en vue de prendre toutes les mesures visant à faire éviter aux citoyens l'impact de la flambée vertigineuse des prix dans les marchés internationaux durant l'année en cours jusqu'à leur stabilisation.

Au lendemain de l'annonce de la suppression des taxes et impôts sur le e-commerce, la nouvelle a été largement saluée par des milliers d'internautes sur les réseaux sociaux, Samir un jeune étudiant a salué cette décision sur un post Facebook « Je félicite le président de la République qui en supprimant ces taxes controversées s'est mis du coté de son peuple».

Pour sa part Nadir un jeune entrepreneur dans le e-Commerce a exprimé son sa satisfaction dans une déclaration au Jeune Indépendant, «cette décision du Président Tebboune, est comme une bouffée d'oxygène pour les jeunes start-up qui débutent dans le e-commerce». Nous attendons plus de mesures facilitantes qui nous aident a développer nos projets».

Pour sa part, le président du Groupement des acteurs algériens du Numérique (GAAN), Bachir Tadjeddine, a salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de supprimer les taxes et droits de douanes introduits par la loi de finance 2022, appliqués aux achats en ligne des téléphones portables et matériels informatiques à usage personnel.



Le premier responsable du GAAN a salué la décision du président de la République, de supprimer les taxes et droits de douanes supplémentaires sur le Commerce électronique, spécialement, explique-t-il, ceux appliqués par les Douanes algériennes sur les achats opérés par des citoyens sur des sites en ligne et reçu par colis, dont les taux varient entre 30 et 130%.

Le Groupement avait appelé récemment, dans un communiqué, les services concernés à une «révision radicale» des nouvelles taxes douanières sur les colis postaux dans le cadre du e-commerce, en ce qui concerne le matériel informatique et tous les équipements techniques et leurs accessoires.

L'appel du GAAN a été justifié par le fait que les étudiants et les chercheurs seront affectés par ces mesures qui entraineront la hausse des prix de certaines marchandises dont ils ont besoin pour leurs activités scientifiques et techniques, notamment celles non disponibles sur le marché national.

La révision de ces taxes «est une mesure nécessaire, si nous voulons vraiment relancer le domaine numérique en Algérie», avait estimé le Groupement qui a fait état de la création d'un groupe de travail composé d'experts et d'opérateurs économiques en vue de formuler des propositions et des solutions pratiques à soumettre au Gouvernement.

Le Parti des travailleurs (PT) a salué les décisions du Conseil des ministres dans un communiqué. Réuni hier, le bureau national du parti de Louisa Hanoune a accueilli « positivement ces mesures ».

Ces taxes et impôts, ajoute le PT, ont généré des « augmentations vertigineuses » des prix des produits de large consommation, « affaiblissant davantage le pouvoir d'achat de l'immense majorité du peuple».

Nassim Mecheri

MALVERSATION ET CORRUPTION

Chakib Khelil condamné à 20 ans de prison par contumace

SIÉGEANT en matière correctionnelle, le président du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed de la cour d'Alger a condamné par contumace hier lundi, l'ancien ministre de l'Energie et des mines Chakib Khelil à une peine de 20 ans de prison ferme, pour s'être rendu coupable de corruption, dilapidation de deniers publics et conclusion de marchés douteux.

Le président en charge du dossier a infligé à l'ex-ministre du temps du président de la République Abdelaziz Bouteflika une amende de 2 millions de dinars qu'il doit verser au Trésor public.

Le président a, par ailleurs, maintenu le mandat d'arrêt international émis en septembre 2019, conformément aux réquisitions du procureur de la République.

Le président du pôle judiciaire a, en outre, condamné l'ancien P-DG du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane, à 5 ans de prison, tandis qu'une peine de 6 ans de prison a été prononcée à l'encontre de son adjoint, Abdelhafidh Feghouli, assortie d'une amende d'un million de dinars chacun, de même qu'ils doivent tous deux s'acquitter de 20 millions de dinars.

Les accusés sont poursuivis pour des délits liés à la dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conclusion de marchés publics contraires à la réglementation en vigueur, notamment lors de la conclusion du marché pour la réalisation du complexe gazier d'Arzew (Oran) en 2008 lors duquel le Groupe italien Saipem a été privilégié, sur instruction de l'ancien ministre Chakib Khelil, au détriment d'une société émiratie qui avait pourtant présenté une meilleure offre.

Par ailleurs, le président a condamné Gilbert Bulato et Massimo Gallipoli Steal, représentants du Groupe italien, à 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars chacun.

L'accusé Ferhat Toufik a été condamné, quant à lui, à 6 ans de prison assortis d'une amende d'un million de dinars.

Les sociétés poursuivies ont été condamnées à verser entre 1 et 3 milliards de dinars d'amende.

Les personnes morales ainsi que Chakib Khelil sont également tenus de verser une compensation au Trésor public estimée à plus de 19 milliards de dinars.

Il convient de signaler que le président a prononcé la relaxe en faveur des cadres des douanes et des transitaires poursuivis tout au long de l'instruction judiciaire pour complicité.

Redouane Hannachi

CONFÉRENCE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES DE REGGANE

Appel à archiver la barbarie française

LORS d'une conférence de presse organisée au siège de l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Blida, et en marge d'une série de séminaires organisés par l'Association Bendjelloul sur les essais nucléaires de Reggane, le professeur d'histoire de l'université d'Adrar, le Dr Abdessalem Kamoun, a déclaré que toute la population de la région a été décimée par le colonisateur français avec une complicité sioniste, notant que la France prétendait que la région ne comptait pas de population et était exempte de dangers, et que les radiations n'affecteraient pas la population, alors que la vérité était tout autre, la région étant bel et bien habitée. Le même porte-parole a ajouté que la France avait choisi Reggane pour procéder à ces essais nucléaires car la région est stratégiquement proche du Niger, du Mali et de la Mauritanie, et c' était une zone agricole par excellence, avec un potentiel de richesses variées.

Le même intervenant a confirmé que les historiens rencontrent de graves problèmes pour obtenir des documents permettant de dénoncer les crimes commis par la France à Reggane à la suite des essais nucléaires, et dont les dégâts continuent toujours à faire des victimes.

Le spécialiste en histoire moderne et contemporaine a insisté sur «les séquelles de ces explosions, causant à l'époque la mort de 10 000 Algériens, sans omettre les dégâts enregistrés à ce jour, dont des personnes souffrant de différentes malformations congénitales et autres distorsions cognitives, outre la pollution radioactive de l'environnement (eau, sol et animaux), faisant ainsi de Reggane une région inhabitable.

Concernant les raisons ayant poussé la France à choisir Reggane pour mener ces explosions nucléaires, le Dr Kemmoun a cité, entre autres, l'éloignement de la région des organes d'information du fait qu'il s'agissait d'une région militaire jouissant d'une situation stratégique pour de tels essais, en plus de son climat doux durant les quatre premiers mois de l'année. «Ces crimes représentent aussi pour la France une sorte de revanche contre ses déboires et les échecs qui lui ont été affligés par le Front et l'Armée de libération nationale». D'autre part, Omar El-Hamel, ex-président d'une association dissoute après 19 années d'activité, a expliqué dans son intervention que la main des sionistes est évidente dans les explosions nucléaires de Reggane, soulignant que la France avait demandé le soutien de l'Amérique, de l'Union soviétique et de la Grande-Bretagne, mais ayant obtenu le refus de ces pays, elle s'est adressée à l'entité sioniste, qui accepta l'offre en échange de l'obtention de richesses du désert algérien. Il a évoqué la participation de 11 experts sionistes et de 100 spécialistes des explosions nucléaires à Reggane, ajoutant que la France utilisait des prisonniers algériens comme champ d'expérimentation dans ces explosions afin d'avoir une place dans le club nucléaire». Le président de l'Association Bendjelloul de Blida, Boualem El-Hadj, a déclaré que cet événement historique vise également à renforcer les liens de fraternité entre les citoyens du Nord et du Sud en rapportant les préoccupations de la population et en exprimant leur solidarité avec eux à travers une caravane de solidarité devant se rendre à Reggane à la veille du mois de ramadhan.

T. Bouhamidi

COVID-19

Vers la fin de la quatrième vague

L'Algérie, qui a connu une flambée sans précédent des contaminations au coronavirus depuis le début de l'année 2022, en raison de la propagation du variant Omicron, a enregistré une baisse notable des contaminations au coronavirus depuis quelques jours. 431 nouveaux cas ont été enregistrés hier dans le pays. Selon le ministre de la Santé, le pays se dirige vers la fin de la quatrième vague. Il a cependant souligné l'importance de garder le même niveau de prudence, avec le respect rigoureux des mesures préventives dans la mesure où il n'y pas des données précises et définitives sur le virus.



Réunissant hier les directeurs de la santé, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé que le pic de la quatrième vague est passé compte tenu de la baisse des contaminations quotidiennes au coronavirus. «Cette stabilité de la situation sanitaire est le résultat d'un travail de coordination et collectif des différents intervenants dans le secteur de la santé. Chose qui a évité à l'Algérie d'enregistrer une quatrième vague dangereuse, notamment à travers la mise à disposition d'un nombre suffisant de lits d'hospitalisation ainsi que la disponibilité de l'oxygène médical», a souligné le ministre.

Une courbe descendante des contaminations annoncerait ainsi la fin de cette quatrième vague, caractérisée par la propagation du très contagieux variant Omicron. Il a indiqué que le pays a connu le pic des contaminations durant le mois de janvier, lorsque ont été enregistrées 2 500 contaminations quotidiennes. Un retour progressif dans les différents services hospitaliers «paralysés» par la crise sanitaire du coronavirus est recommandé par le ministre, et ce à la faveur de l'amélioration de la situation sanitaire. «Il faut envisager un retour progressif à la normale dans les services hospitaliers qui ont connu un arrêt de travail en raison de la crise sanitaire, tout en maintenant les services Covid», a déclaré le ministre à l'adresse des directeurs de santé, affirmant que les malades atteints du coronavirus admis aux soins intensifs ont tous contracté le variant Delta ainsi que les décès recensés ces derniers jours.

Avec cette baisse des contaminations, l'Algérie se rapproche-t-elle de la fin de la quatrième vague de coronavirus ? Nombreux sont les spécialistes qui estiment que les indicateurs épidémiologiques annoncent la fin de cette quatrième vague. Selon le professeur, chercheur en épidémiologie et spécialiste en médecine préventive à l'hôpital de Tipasa, Abberrezak Bouamara, «le variant Omicron représente la fin de la pandémie du coronavirus», se référant aux données communiquées par l'OMS. Intervenant hier sur la radio régionale de Constantine, il a affirmé que cette annonce est fondée sur les données mondiales sur lesquelles s'est appuyée l'OMS, qui a évoqué la possibilité de la disparition endémique du variant Omicron. Signalant le fait que c'est la souche BA1 d'Omicron qui s'est fortement propagée au début avant que le BA 2 prenne le dessus, il estime que «l'Algérie se dirige vers la fin de la quatrième vague». Une situation qui ne doit pas être synonyme de relâchement, d'autant que le risque demeure toujours et l'apparition de nouveaux variants n'est pas écartée. Soulignant l'importance de la vaccination, reconnue comme étant nécessaire pour sortir de cette crise sanitaire, il a appelé à intensifier l'opération de vaccination, qui est loin de répondre aux objectifs tracés par les autorités sanitaires. La prudence doit rester de mise, selon l'épidémiologiste. Une prudence à laquelle appellent tous les spécialistes et professionnels de la santé. Le Dr Lyès Merabet a affirmé que la fin de la quatrième vague n'implique pas la fin de la pandémie. Raison pour laquelle il ne faut pas se précipiter à lever les mesures de lutte contre le coronavirus. Les autorités ont, de leur côté, décidé de la reconduction du dispositif de protection et de prévention le 4 février passé. Des sanctions seront même infligées en cas de non-respect des protocoles sanitaires.

Lilia Aït Akli

BLIDA

Pénurie de sang au Centre de transfusion sanguine

DEPUIS l'apparition de la pandémie du coronavirus, les poches de sang dans les hôpitaux de la wilaya de Blida deviennent chose très rare car le Centre de transfusion sanguine connaît une pénurie.

Contacté par téléphone, le Dr Mohamed Chaib, directeur du CTS, a déclaré au Jeune Indépendant que «le Centre de transfusion sanguine enregistre une baisse sensible en termes de dons de sang. Depuis le début de la pandémie de la Covid-19, la situation s'est aggravée avec l'apparition de la quatrième vague. C'est ce qui nous a poussés à faire appel à d'autres CTS du pays, dont celui de Tizi Ouzou, qui nous a octroyé 240 poches de sang pour parer aux besoins des établissements hospitaliers, notamment le Centre anti-cancer (CAC), et aux besoins d'autres malades ayant une maladie chronique ou encore des cas urgents. «La moyenne des donneurs de sang avait été ramenée de 60 à 90 personnes/jour avant la pandémie. Aujourd'hui, nos donneurs permanents ne viennent plus à cause de celle-ci. On reçoit actuellement seulement 4 à 6 donneurs/jour», a-t-il ajouté. Le Dr Chaib a, à ce titre, fait savoir que le CTS recense annuellement 19 000 donneurs de sang dont un tiers représente des donneurs permanents. Le responsable du Centre de transfusion sanguine de Blida a expliqué la réticence des citoyens à faire don de leur sang par la crainte, pour certains, de contracter le virus, au moment où d'autres en sont infectés, ne pouvant donc pas faire don de leur sang jusqu'à leur rétablissement total. M. Chaib a assuré que toutes les mesures préventives susceptibles de protéger le donneur de sang d'une infection par ce virus sont prises. Il a également évoqué d'autres facteurs ayant provoqué cette pénurie dont, notamment, la réduction, voire la suspension des opérations de collecte de sang qui étaient organisées au niveau des mosquées, des résidences universitaires et des universités, et ce jusqu'à la stabilisation de la situation sanitaire. Pour pallier cette situation et renforcer le stock de poches de sang, le Centre de transfusion sanguine de Blida, en collaboration avec la direction de la santé et celle des affaires religieuses, ont organisé des journées de collecte de sang dans les mosquées des quatre plus grandes communes de la wilaya. Cette opération s'étalera jusqu'à la fin du mois en cours. «On a été déçu lors de la collecte de vendredi dernier à la mosquée El-Arkam de Blida, où nous n'avons pu collecter que 40 poches alors que j'en attendais au moins 100. Hélas !», a déploré le Dr Chaib. Il a insisté, à cet égard, sur l'impératif d'informer les citoyens sur les bienfaits du don de sang sur leur santé, en plus de leur contribution à sauver la vie de personnes, et ce dans le but de les inciter à adopter ce comportement humanitaire. Il a cité parmi ces bienfaits le renouvellement des cellules sanguines et la prévention de plusieurs maladies telles que le cancer et les maladies cardiovasculaires.

T. Bouhamidi

CONCOURS DE DOCTORAT 2022

La présentation d'un test Covid-19 annulée

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a annoncé hier lundi à Alger l'annulation de la condition de présenter un test Covid-19 pour les candidats au concours d'accès au 3ème cycle (doctorat). «Il a été décidé d'annuler la condition de présenter un test Covid-19 à condition de respecter strictement le protocole sanitaire à la travers la mesure de la température des candidats avant l'accès aux salles d'examens et la mise en quarantaine des cas suspects dans des salles spéciales, ainsi que le port des masques durant les examens», a précisé le ministre lors d'une rencontre avec les organisations estudiantins agréées auprès du secteur. Le concours d'accès au troisième cycle sera organisé du 20 février au 20 mars 2022. 170.000 candidats se sont inscrits pour un total de 5600 postes pédagogiques d'accès à la formation du troisième cycle.

S. N.

LE SYNDICAT UGTA PARLE D'UN SABOTAGE PLANIFIÉ

L'interminable gangstérisme d'un PDG d'une filiale de Sonatrach

C'est la démonstration d'une gestion chaotique, menée en toute impunité, à la Société de transport d'Arzew (Sotraz), filiale du géant pétrolier Sonatrach



Une situation constamment dénoncé par la section syndicale UGTA de l'entreprise face aux errements du premier responsable qui réagit par le mensonge, les licenciements abusifs, les faveurs qu'il rend, tels les recrutements ou les actions douteuses dans la région d'Arzew, relevé le syndicat. Confiée à un président directeur général qui accumule depuis deux ans, les fautes professionnelles quelque soient les pots cassés sous l'œil débonnaire ou attentiste de la direction générale à Alger, selon les syndicalistes de cette filiale qui emploie plus de 1100 travailleurs.

Les abus de pouvoir et dérapages de son président directeur général, Arar Abdallah, alimentent des tensions et créent des conflits interminables avec les représentants des travailleurs. C'est ce qu'indique hier un énième rapport de la section syndicale dont le Jeune Indépendant a obtenu une copie.

Dans ce document, les syndicalistes de Sotraz dénoncent le non respect des procédures réglementaires de la part de la direction générale dans la gestion du dossier des œuvres sociales allant jusqu'à priver des travailleurs « pro-syndicalistes » des prêts qui leur ont été accordés, mais surtout ils pointent du doigt le diktat imposé par Arar qui , usant de sanctions pouvant aller au licenciement à ses adversaires, tandis que des privilégiés de son entourage bénéficient de promotions et de passe droits dont certains sont des repris de justice, condamnés pour malversations au sein de l'entreprise.

ESPRIT DE VENGEANCE PAR LE MENSONGE

Mettre un terme aux contrats de travail des chauffeurs soutenant la section syndicale est devenu monnaie courante à Sotraz, pour laisser place « aux recrutements de complaisance » effectués par Arar pour servir ses relations et ses présumés protecteurs, s'indigne le secrétaire général de la section Mourad Bendaha. Ces « actes injustifiés et intolérables nourris de vengeance et de règlement de compte » ont influé négativement sur la situation financière de l'entreprise, qui peine à se relever depuis l'arrivée d'Arar.

Ce dernier, trop occupé à entretenir des conflits inutiles pour parvenir à des intérêts personnels, selon le document, a délaissé la gestion de l'entreprise, causant la perte de plusieurs marchés au profit des entreprises privées. « Tout ce qu'il sait faire depuis son arrivée est de faire diversion en créant de faux conflits en lançant de fausses accusations pour cacher son incompétence tout en faisant porter les chapeaux de ses erreurs sur les autres », a indiqué le syndicaliste qui a souligné que « ce PDG n'est pas capable d'élaborer un PMT (plan moyen terme) et on lui a confié la gestion d'une filiale importante ».

Dépité, le syndicaliste ajoute que « ce gestionnaire est à la fois un danger pour Sonatrach et pour le pays, il favorise l'instabilité au sein de l'entreprise, par conséquent il cible la stabilité du pays en mettant l'huile dans le feu de la contestation quand le syndicat tente, au nom des intérêts du pays, à participer à la sérénité parmi les travailleurs qui sont des pères de familles alors que la période est sensible ».

Selon lui, les actions du PDG vont à contrario des directives des hautes autorités du pays qui veulent rétablir la confiance entre le citoyen et le gouvernant. « Agir par le mensonge et la haine, humilier des travailleurs, terroriser des contractuels par le chantage du renouvellement des contrats est en soi une politique d'un colon et d'un ennemi de l'Algérie », confie au Jeune indépendant un responsable de l'administration de Sotraz.

UNE VIE DE LUXE DANS UN PAYS EN CRISE

La gestion chaotique des affaires de Sotraz a induit à une situation financière critique et inquiétante selon Arar lui-même, mais qui ne l'a pas empêché de s'offrir « un Smartphone iPhone à un prix exorbitant » et une vie de luxe dans une suite à l'hôtel le Méridien à Oran alors qu'il possède un appartement à quelques dizaines de mètres de cet hôtel.

Ce gaspillage qui saigne la trésorerie fragile de l'entreprise, ne s'arrête pas uniquement aux dépenses personnelles de M. Arar, entre dîners au quotidien dans des restaurants huppés notamment « Le Coralia » à Akid Lotfi au détriment du buffet de l'hôtel Le Méridien (propriété de Sonatrach). A cela s'ajoutent les frais de mission hebdomadaires qu'il encaisse en rentrant chaque jeudi chez lui à Alger, mais également le paiement de sommes colossales en guise de remboursement des frais judiciaires engendrés par la perte des procès enclenchés soit par Arar soit contre lui. A cela s'ajoute la rémunération avec hébergement des avocats qu'engage le P-dg d'Alger, en se passant des services des avocats conventionnés avec l'entreprise.

Arar Abdallah est accusé par le syndicat de Sotraz de mener volontairement l'entreprise à la faillite tout en usant « de procédés digne d'un vrai corrupteur ». Pour assurer un soutien de quelques membres du Conseil d'administration (CA) de l'entreprise, il A titre d'exemple, il n'hésite pas à inviter des membres au restaurant « Les Gazelles » d'Arzew, pour qu'ils le défendent lors des réunions. Et c'est pour le même motif, et toujours aux frais de Sotraz, qu'il héberge l'un des membres du CA (de Skikda) dans un hôtel 5 étoiles (Oran Bey), qui n'est pas conventionné avec l'entreprise, et prend en charge tous ses frais, témoigne le syndicat.

Ces grosses dépenses inutiles, que le p-dg dilapide depuis son arrivée à Sotraz en juillet 2019, interviennent alors que le parc roulant, l'outil de travail de cette société étatique de transport, se retrouve dans un état lamentable et dont une partie est à l'arrêt faute de pièces de rechange et d'absence d'entretien. Cette « stratégie démoniaque qui favorise le lobby privé », a induit à l'annulation de certains contrats avec des clients de l'entreprise, à l'instar du marché avec la société algéro-omanaise d'ammoniac (AOA), au profit d'une entreprise privée siégeant à Alger, assure la section syndicale.

«Nous dénonçons les décisions de promotions arbitraires que vous avez attribué à votre entourage et aux meneurs et fauteurs de trouble, et surtout la permanisation d'une femme fraichement recrutée, alors que vous avez refusé catégoriquement ce droit aux autres travailleurs, en dépit de l'accord du conseil d'administration» , liton dans le même document.

-PLUS PUISSANT QUE HAKKAR

Afin d'entretenir ce climat de tension sociale et consolider sa politique népotique, Arar, en réunissant en urgence des cadres de son entreprise pour leur annoncer le limogeage de Mohamed Nabil Terr, président du Holding SIP (Société d'investissement et de participation), a déclaré explicitement : « je suis intouchable et je fais ce que je veux, hna imout Kaci », lance-t-il devant les cadres ahuris dont certains ont enregistré ses propos. « Même Hakkar (Toufik Hakkar P-dg Sonatrach, ndlr) ne peut rien contre moi », a-t-il dit en affirmant qu'il a désormais les mains libres pour relever de leurs postes le directeur de l'administration générale et le directeur des finances pour les remplacer par des « cadres » inféodés à sa stratégie de terreur sans passer par le conseil d'administration encore moins la bourse de l'emploi de Sonatrach. « En tenant ce genre de propos devant les cadres et en tirant sur l'ambulance alors que Terr l'a toujours aidé par des financements et des plans de sauvetage ce PDG démontre qu'il est irresponsable et ne connait pas ce que signifie l'obligation de réserve », dira de son côté un des cadres qui ont assisté à la réunion.

Arar est le frère de l'ancien wali de Djilali Arar, radié du corps en 2011 suite à des démêlés avec la justice pour corruption et passations de marché de gré à gré.

«QUI COUVRE ARAR ?»

C'est ainsi que les syndicalistes et de nombreux cadres et travailleurs contactés par le Jeune indépendant, victimes de ses dépassements illégaux s'interrogent sur la couverture dont Arar bénéficie alors qu'il a conduit Sotraz au désastre.

Pour rappel, après de nombreux griefs et des rapports transmis par des cadres de l'entreprise sur les dépassements de Arar, notamment au sujet de l'affaire du fournisseur Hakoum ainsi que l'attribution de plusieurs marchés à des opérateurs privés, alors que l'entreprise est en pleine crise financière, le P-dg de Sonatrach a décidé d'enclencher « une enquête », mais celle ci est qualifiée par des cadres de l'entreprise et des syndicalistes de « poudre aux yeux et de perte de temps ».

A noter que dans l'affaire du fournisseur Mohamed Amine Hakoum, Sotraz a été contrainte par la justice de payer un total de 9,2 millions de dinars en contrepartie d'une marchandise « fantôme » qu'elle n'a jamais réceptionné, selon le jugement rendu en première instance par le tribunal d'Arzew et dont le Jeune Indépendant détient une copie. Une autre plainte a été déposée contre le P-DG Arar, par un fournisseur de pneus, la Sarl Boukhelf Distribution, le 23 septembre 2021, pour «manipulation des résultats d'attribution d'un marché public pour l'acquisition de pneus». A cette affaire s'ajoute aussi celle de l'attribution du marché de gré à gré, en violation des conditions qu'exigent la loi et le code des marchés publics, d'une valeur de 2 380 800 000 DA (près de 2,4 milliards de da) à un sous-traitant privé.

Toutes ces affaires et bien d'autres sont passées sous la loupe des auditeurs et des commissaires aux comptes depuis plusieurs mois tandis que les tribulations de la direction générale de Sotraz se poursuivent.

Mohamed Mecelti

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:43	12:43	15:44	18:09	19:34
CONSTANTINE	05:48	12:48	15:50	18:14	19:38
ALGER	06:02	13:02	16:04	18:29	19:53
OUARGLA	05:52	12:53	16:01	18:25	19:45
CHLEF	06:09	13:09	16:11	18:36	19:59
MOSTAGANEM	06:13	13:14	16:16	18:41	20:04
ORAN	06:16	13:17	16:20	18:44	20:07

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7219 – MARDI 15 FÉVRIER 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	07°
Oran	17°	04°
Constantine	13°	02°
Ouargla	22°	07°

UN FAIT HISTORIQUE MÉCONNU

10 000 soldats russes déportés en Algérie

Ils étaient plus de dix mille russes, devenus ex soldats, à vivre un enfer de la déportation en Algérie. Un destin qu'ils n'attendaient pas. Cela s'est passé durant la première guerre mondiale. L'histoire de ces soldats est exceptionnelle, en commençant par d'abord par combattre les Allemands, pour sauver les Français, avant de découvrir les affres de la colonisation, les brimades contre les Arabes et les musulmans et le racisme des colons français en Algérie.



Au cours du printemps et de l'été de 1916, quelque 40 000 soldats russes organisés en quatre brigades spéciales débarquent en France. Deux brigades sont engagées sur le front de Champagne, les deux autres le sont sur le front de Macédoine. Un an plus tard, c'est la révolution bolchévique qui va complètement bouleverser les données. Les mutineries éclatent au sein de ces brigades et le trouble gagne ces soldats, qui étaient à l'écoute des changements qui s'opèrent en Russie. Déchiré par deux options, ces soldats avaient un choix simple : Continuer à se battre dans les rangs de l'armée française, ou rejoindre des compagnies de travailleurs qui seront employées partout sur le territoire national. Ceux qui refusent ce choix, considérés comme « irréductibles », sont envoyés en Algérie et obligés d'y travailler. Au cours de l'hiver de 1917-1918, environ 10 000 « ex-soldats russes » sont répartis, par vagues successives, sur tout le territoire algérien. Des bateaux et des cargos les acheminent par vagues successives vers Alger depuis Toulon ou Salonique en Grèce.

On les installe dans une vingtaine de villes : Médéa, Djelfa, Laghouat, Blida, Oran, Tebessa, Souk Ahras, Tolga, Chlef… Démobilisés, ils sont embrigadés dans des forts ou casernes, obligés pour la plupart d'entre eux à travailler dans les sociétés minières, ou des fermes agricoles.

C'est durant ces années qu'ils découvrent la réalité du colonialisme occidental. Soldats d'un corps expéditionnaire pour une guerre qui n'est pas la leur, ces anciens soldats vont devenir de « forçats » et une main d'œuvre maniable à souhait.

UN LOURD FARDEAU POUR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Mais, grâce à quelques témoignages familiaux ou au peu de recherche sur des archives coloniales de cette guerre, que ces russes vont devenir un lourd fardeau pour le gouvernement français. Leur allié, le tsar Nicolas II perd son trône et les bolchéviques prennent le pouvoir. La révolution communiste est en marche. Ces déportés russes en Algérie, malmenés, dénigrés et soumis à un régime esclavagiste, vont bientôt découvrir le drame des populations autochtones et l'exploitation de leurs terres. Pour l'historien Frédéric Guelton, spécialiste du conflit, ancien chef du département de l'armée de terre au service historique de la Défense, Paris se méfie de ces ex soldats et les taxe rapidement de « dangereux ».

«Leur statut n'a jamais été définitivement réglé, ce sont les soldats démobilisés d'un pays qui n'est pas reconnu par la France. Ils sont sans vrai statut légal en droit», explique Frédéric Guelton. Ils ne sont plus militaires mais ne sont pas autorisés à faire ce qu'ils veulent. Et restent placés sous l'autorité militaire.

Ces russes sont certes des soldats, mais ils sont d'origine paysanne. Quand ils ont appris que les communistes distribuent les terres, ils n'ont qu'un souhait : rentrer en Russie.

Pour Frédéric Guelton, les Français voient en effet en ces soldats des agitateurs révolutionnaires, des bolcheviques venus soulever les populations «indigènes».

Ainsi, on les interdit de côtoyer les indigènes, bien qu'ils découvrent que les Algériens sont soumis à l'exploitation éhontée, aux injustices administratives, aux brimades et au racisme des colons. La propagande des colons était claire : stigmatiser les Arabes, les Juifs et les autres communautés européennes. Même les milliers d'espagnols qui vivaient, notamment en Oranie, étaient dénigrés. L'objectif est de séparer autant que possible ces russes, potentiels bolchéviks et farouches partisans de l'idéologie socialiste. Dans leurs lettres écrites à leurs proches, ces ex-soldats mettent en exergue cette grande rupture entre le capitalisme, dont le colonialisme n'est qu'un hideux visage, et le communisme naissant. Evidemment, ils ne peuvent que sympathiser avec ces populations autochtones. Un sentiment qui a paniqué le gouvernement colonial français, soucieux de maintenir une certaine stabilité dans ses territoires algériens occupés.

Tous ces anciens soldats russes ne voulaient pas rester sur un territoire colonisé, alors que leur patrie vivait une révolution sociale de grande ampleur. Plus de 90% d'entre eux voulaient repartir en Russie. Mais, cela n'était pas facile, bien que Paris cherche à s'en débarrasser.

La France ne reconnaissant pas le nouveau pouvoir des soviets, pas facile de trouver une solution pour les soldats russes toujours perdus en Algérie. Des pourparlers discrets ont cependant lieu à Copenhague entre Français et Soviétiques qui aboutissent en avril 1920 à un accord qui permet aux Russes volontaires de gagner l'URSS (reconnue par la France seulement en 1924).

Pourtant, quelques centaines sont restées ici en Algérie. Ou peut-être ont émigré dans d'autres contrées. Le mystère est entier et le peu d'archives ne facilitent guère la recherche de la vérité sur l'histoire exceptionnelle de ces milliers de déportés russes. Même durant leurs années d'installation en Algérie, on a peu d'informations sur eux, malgré qu'ils soient étroitement surveillés et farouchement isolés des Algériens.

«On ne sait pas grand-chose de leur vie quotidienne», reconnaît l'historien. Les seules sources sont quelques rapports militaires retrouvés dans les archives, et surtout le contrôle de leur correspondance (la censure) par l'armée française. On apprend ainsi que quand la peur s'est dissipée, leurs employeurs estiment qu'«ils travaillent bien et sont peu payés», au point qu'ils apportent «une telle satisfaction que les employeurs ne veulent pas les rendre».

Que font-ils en Algérie? «Ils sont majoritairement paysans tandis que 8 à 10% sont employés par les chemins de fer. Mais il est difficile de définir une situation type. Chaque cas est un peu unique. Rien de commun entre un homme qui travaille dans une ferme et celui qui se trouve sur un chantier du chemin de fer; ceux détenus à la compagnie disciplinaire de Mers el-Kébir ou les employés par les chemins de fer à Alber, ou Bône; les travailleurs agricoles à Mostaganem ou à Maison Blanche ou encore mineurs dans les mines de plomb de Chabet-Kohol.» Quoi qu'il en soit la saga de ces russes, déportés en Algérie, demeure encore une énigme. Notamment pour ceux qui ont choisi de rester. Les cimetières chrétiens en Algérie foisonnent encore de tombes qui portent les noms de ces russes.

Mohamed Kouini